

Alerte Canicule - Numéro vert



Le territoire métropolitain est touché par un épisode caniculaire qui devrait s'installer durablement, s'intensifier et s'étendre à une majorité du territoire ces prochains jours. Pour faire face à ces fortes chaleurs, le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées active, à compter de ce jeudi 18 juin 12h, et ce jusqu'à la fin de l'épisode de canicule, le numéro vert Canicule info service au 0800 06 66 66. Il est joignable de 9h à 19h (appel gratuit depuis la France métropolitaine).

Vague de chaleur : activation du numéro vert « Canicule info service » :

0 800 06 66 66

A compter de vendredi 19 juin 2026, 26 départements sont placés en vigilance orange en France métropolitaine par Météo France.

Les zones concernées par les vigilances canicule sont annoncées chaque jour par Météo France sur <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/canicule>.

Chaque épisode caniculaire nécessite une vigilance de la part de l'ensemble de la population avec une attention particulière pour les personnes vulnérables (personnes âgées, enfants en bas âge, personnes en situation de handicap, souffrant de pathologies chroniques...) ou exposées (travailleurs, vacanciers, public participant à des rassemblements culturels, festifs, ou sportifs...).

Ce numéro vert permet d'obtenir des conseils pour se protéger, protéger son entourage, en particulier les plus fragiles, et pour adopter les bons réflexes face aux fortes chaleurs :

- # Rester au frais ou passer plusieurs heures par jour dans un lieu rafraîchi (parcs, cinéma, piscines, magasins, etc) ;
- # Boire de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- # S'humidifier et se ventiler le corps plusieurs fois par jour ;
- # Adapter sa pratique sportive en fonction de la météo et privilégier les activités douces ;
- # Fermer les volets et fenêtres aux heures les plus chaudes et quand il fait plus chaud dehors qu'à l'intérieur ;
- # Manger frais et équilibré ;
- # Éviter l'alcool ;
- # Prendre des nouvelles des plus fragiles.



En cas de besoin d'une prise en charge ne relevant pas d'une urgence vitale :

1/ Appelez prioritairement votre médecin traitant ;

2/ S'il n'est pas disponible, recourez à une alternative à proximité, en consultant par exemple la carte des lieux de soins sur [santé.fr](http://sante.fr) (accessible en anglais) ;

3/ En cas de doute ou si aucune offre n'est disponible, appelez le 15.

« La chaleur est un enjeu de santé publique. Face à cet épisode caniculaire, chacun doit adopter les bons réflexes et veiller sur les plus fragiles autour de lui. Le Gouvernement est pleinement mobilisé

aux côtés des collectivités, des professionnels de santé et des associations pour protéger les Français. J'appelle chacun à faire preuve de vigilance, de solidarité et à utiliser le numéro vert Canicule info service pour s'informer et être accompagné. » (Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées)

Pour en savoir plus :

- Les vagues de chaleur et leurs effets sur la santé - Ministère du travail, de la santé et des solidarités (sante.gouv.fr)
- Vivre avec la chaleur
- Vigilances canicule de Météo France
- Suivez l'actualité de votre territoire sur le site de votre Agence régionale de Santé

Contact presse : Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées : alertespresse@sante.gouv.fr

Activation du

Numéro vert Canicule info service

Appel gratuit entre 9H et 19H

0 800 06 66 66